



Intervention de Yves GONDRAN
Ancien Directeur de Région
1^{er} Juillet 2014

En Chine, en 1941, les soldats de l'Armée Populaire de Libération de Mao Tse Toung, luttèrent contre l'envahisseur japonais. Les combattants chinois étaient soutenus par les populations dans leur avancée libératrice. Mais il fallait convaincre ces mêmes populations de s'unir contre l'envahisseur japonais et d'œuvrer pour une société plus juste.

Le tract était un bon outil mais le papier manquait.

Comment faire pour diffuser largement la propagande de la Huitième Armée ? La ruse y pourvoira.

Sur les contrées chinoises l'aviation japonaise, entre deux bombardements, jetait des millions de tracts dénonçant le péril rouge de l'avancée des combattants chinois.

Les troupes de Mao Tse Toung récupérèrent les tracts et sur le recto, resté vierge, imprimèrent les mots d'ordre accompagnés de simples dessins illustrant le juste combat de la Huitième Armée.

Le thème de mon intervention sera mon expérience personnelle de l'engagement au sein des institutions dans trois champs d'implication.

Premier champ : l'École.

Deuxième champ : un Ministère

Troisième champ : une Collectivité territoriale.

J'essaierais de mettre en évidence à la fois les contradictions du fonctionnaire que j'étais et les contradictions mêmes de l'institution dans laquelle je servais.

Je vous demanderai de ne pas oublier que la toile de fond de cette expérience est celle de l'histoire de notre pays.

Des dernières années du gaullisme et du colonialisme à l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, du centralisme jacobin aux lois de décentralisation de 1982 et de la construction des institutions régionales.

Premier champ : l'École

En 1964, instituteur à la Cité Teisseire à Grenoble, je pratiquais les méthodes pédagogiques de l'École Moderne de Célestin Freinet. Notre cadeau de mariage avec Fanny fut l'achat d'une imprimerie scolaire pour cette classe de Fin d'Études. Le brave directeur de l'école Jean Racine n'ayant pas un sou dans ses crédits Baranger pour une telle acquisition. Mais cet outil fantastique a permis à des adolescents de passer avec succès leur Certificat d'Études, alors que la plupart d'entre eux, en début d'année, connaissaient d'énormes difficultés pour lire et écrire.

Le concierge même fut surpris par l'envie de travailler que ces élèves exprimaient chaque jour. Il m'interpella un début d'après-midi me disant « Monsieur, vos élèves passent par-dessus le portail ! » Un peu agacé je lui demandai « Dans quel sens ? » Il me répondit « Ils rentrent ! ».

Un jour la visite inopinée de l'Inspecteur nous surprit tous dans nos chantiers. Les élèves ce jour-là travaillèrent avec courage et entrain sur un texte libre. Ils présentèrent même une conférence sur les capétiens avec dessins et maquettes. Et ils montrèrent à l'Inspecteur, avec beaucoup de fierté, leurs bilans personnels des fichiers auto correcteurs et leurs cahiers de contrôle. Pour clore la séquence devant l'autorité ils lirent les dernières lettres reçues de leurs correspondants de l'Allier. Me jetant un coup d'œil de temps en temps soucieux de savoir si tout cela convenait.

Une fois la matinée achevée je raccompagnai l'Inspecteur. Sur le pas de la porte celui-ci me dit « Je vous mets la meilleure note du canton. Mais je tiens à vous dire que j'étais venu voir si vous n'étiez pas un fumiste ».

Fin de la fable.

Moralité : « C'est en forgeant qu'on devient forgeron ».

Deuxième champ : un Ministère

L'ascenseur social et la méritocratie républicaine me permirent d'exercer des fonctions de qualité au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Instructeur national d'Art dramatique, devenu Conseiller d'Éducation Populaire auprès de deux Recteurs, j'eus ainsi le bonheur de pratiquer professionnellement les activités que j'avais exercées bénévolement et également comme permanent à la Ligue de l'Enseignement.

Les années post 1968 ne furent pas des plus gaies pour le fonctionnaire que j'étais. Les institutions, du Sous-Préfet local au Directeur de l'administration centrale, n'appréciaient guère le vent qui soulevait les jupes du vieux monde. Deux stages dont j'assurais la direction furent interdits. Un par un maire de droite en Alsace et l'autre par un maire de gauche en Limousin. La jeunesse, l'éducation populaire et la culture effrayaient. Il convenait de faire savoir que la fin de la récréation était sifflée.

Devenu Inspecteur de la Jeunesse et des Sports je m'efforçais de faire vivre mes relations avec le mouvement sportif et les fédérations de jeunesse et d'éducation populaire dans un climat le plus constructif possible. La concertation permanente et la délégation d'actions ministérielles en partenariat furent pour moi des principes évidents. Mais pas pour l'administration centrale. Un Inspecteur général m'interrogea, soupçonneux, sur cette manière étrange que j'avais de prévenir de ma venue les directeurs de centres de vacances et de loisirs pour les inspecter. Je lui répondis que je tenais vraiment à chaque fois à rencontrer personnellement la direction des centres. Après avoir fait de longs trajets,

l'absence du directeur était pour moi fort dommageable. Aussi, ce n'était pas quelques coups de balais supplémentaires, dus à ma venue programmée, qui m'empêcheraient d'avoir l'entretien pédagogique valorisant que je tenais à assumer. Je rajoutai à l'attention de l'Inspecteur général qu'il pouvait constater que les nombreux volumes des lois et règlements du Ministère de la Jeunesse et des Sports étaient à mes côtés, mais placés derrière moi. Et non devant moi.

Dans un autre département, une animation socio-éducative et culturelle de grande envergure autour du Congrès de la Société française de physique, avait mobilisé pendant trois mois, autour des équipes départementales Jeunesse et Sports, un ensemble formidable d'acteurs locaux des plus variés du mouvement associatif. Le Directeur de la Jeunesse ,à l'administration centrale du ministère à Paris, m'interrogea avec fermeté sur le fait que j'avais donné beaucoup trop de place à la coordination de cet ensemble d'actions à la Fédération des Œuvres laïques. Je me suis permis de lui rappeler que la cogestion était une belle règle du jeu depuis les années 60 et que la délégation de service était pour moi une réalité. J'ai eu l'impression d'employer des gros mots. Pour éclairer cet énarque parisien j'aurais pu rajouter que les effectifs de ses services extérieurs étaient bien trop modestes pour mettre en œuvre une telle réalisation. Je ne l'ai pas fait. N'osant infliger à celui qui passe les vérités qui durent.

Fin de la fable

Moralité : « En toute chose il faut considérer la fin ».

Troisième champ : une Collectivité territoriale.

Les lois de décentralisation, adoptées après un marathon haletant, éclairèrent, au printemps de 1982, une révolution toute copernicienne. Le Préfet, représentant de l'Etat, s'effaçait, pour laisser place à un nouvel Exécutif : le Président du Département, le Président de la Région, le Maire.

Cette période de construction des nouveaux champs des compétences décentralisée me sembla historiquement unique. Aussi, je sautai le pas. Je quittai le service de l'Etat et je servis la Région Rhône Alpes.

Ce nouvel exercice je le résumerai par une image un peu familière. La gestion des rapports avec les élus, dans une proximité inconnue pour moi jusqu'alors, ressemblait beaucoup aux rapports de l'aveugle et du paralytique de la fable. Les rôles d'ailleurs évoluaient au fil du temps ou selon les situations à gérer. Bien malin qui pouvait dire qui était l'un et qui était l'autre.

Se construisirent dans ces années pionnières des politiques régionales dont beaucoup furent les fondations des développements d'aujourd'hui. Cependant je relèverai que, malgré mes efforts constants de 1982 à 2004, il fut impossible d'avancer l'idée qu'au budget régional puisse s'inscrire une ligne budgétaire au profit de la jeunesse et de l'éducation populaire. Seul, le mouvement sportif fut aidé, modestement.

Au cours de 22 années au service des rhônalpins j'ai exercé plusieurs métiers au sein de la collectivité régionale. Tous s'appuyaient sur cet humus rare qui est la relation aux élus. J'ai accompagné une dizaine de Vice-présidents de l'Exécutif régional et un Président du Conseil économique et social de l'époque. Aucun ne m'a imposé la conduite des affaires qui étaient de ma responsabilité. Combien de fois en Commission j'ai dû cependant déployer des talents de négociateur, m'abritant sous la technicité de l'instruction des dossiers. Les plus difficiles d'entre eux furent résolus car s'étaient établis, dans un apprentissage novateur, la confiance et le respect mutuel. A de jeunes collègues je disais souvent : « Il est une bonne règle pour demeurer. Le fonctionnaire, au service des élus, en collectivité, doit toujours se tenir hors les flashes. Une bonne règle : ne jamais être sur la photo à la place de l'élu ».

Les années passèrent jusqu'aux élections régionales de mars 1998, année tragique pour moi où le Président Charles Millon lia une alliance fatale avec le Front national afin d'accéder à la présidence de l'Exécutif. J'étais alors Directeur de Cabinet du Conseil économique et social. Mon devoir de réserve étant allégé par l'éloignement des fonctions, je pris mon courage à deux mains. Je participai avec force et vigueur aux débats des acteurs de l'action culturelle en Rhône Alpes qui voulaient comprendre précisément ce qui se déroulait à la Région, où pendant des semaines, des mois, la confusion s'installa. Par principe je ne siégeai plus à la tribune de l'assemblée régionale. Mais j'avoue m'être senti bien seul parmi les fonctionnaires régionaux en cette période difficile.

Qu'est ce qui m'avait ainsi poussé à l'épaule ?

Tout simplement, si on peut dire, l'exemple de mon père interné résistant pendant ses années de prisonnier de 1940 à 1945. Refusant les avances de Pétain qui vendait aux nazis trois travailleurs français pour le retour d'un prisonnier. Cela s'appelait la Relève. Evadé à trois reprises et repris trois fois il termina au camp de représailles de Rawa Ruska son périple en Poméranie orientale. Camp qui figure sur la liste gravée sur le monument du Veilleur de Pierre, place Bellecour. Il nous avait quittés, moi, bébé dans les bras de ma mère, en septembre 1939. Quand il revint en avril 1945, je lui ai ouvert la porte.

Fin de la fable.

Moralité : « Fais ce que dois, advienne que pourra ».

Je vous remercie de votre attention.